

## **Compte-rendu AG annuelle Association *Cet Atelier, là* 4 juin 2022**

« *Écouter, créer des liens qui libèrent, publier.* »



Le 4 juin 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de l'association *Cet atelier, là*, en présence et en visioconférence.

**Les adhérents ont été informés de la date de l'AG par courriel du 9 mai, puis par des courriels de rappel les 30 et 31 mai et le 1<sup>er</sup> juin.** Dans ce courriel figuraient en PJ le rapport moral et le rapport financier, le lien de visioconférence, ainsi qu'un tutoriel de connexion et un modèle de pouvoir pour les adhérents ne pouvant assister à l'AG et souhaitant être représentés.

**La date de l'AG ainsi que les documents y afférents ont été également rendus publics sur le blog de l'association, entre le 9 et le 31 mai.**

**L'association compte à la date de l'AG 25 adhérents à jour de cotisation. 17 étant présents ou représentés par procuration, le quorum de moitié prévu par les statuts était atteint, l'AG a pu donc valablement avoir lieu.**

Un procès-verbal a été établi en un exemplaire original.

## **RAPPEL**

---

L'association **CET ATELIER, LÀ**, créée en juin 2017 (statuts déposés le 7 octobre 2016), compte au jour de l'AG, 24 membres à jour de cotisation.

Président : Christophe Coquet

Trésorière : Marie-Christine Jacquet

Blog : *Crieuses et crieurs* <https://cetatelierla.com/>

Le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 10€.

L'objet de *Cet Atelier, là* est de recueillir, publier et diffuser toutes les formes d'expression de personnes « invisibles » ou « inaudibles » dans notre société, qui sont souvent des jeunes issus des milieux populaires, des quartiers ou encore des lycées professionnels ou agricoles, avec une attention particulière portée aux personnes marginalisées telles que les élèves dits décrocheurs, les jeunes placés en foyers ou en centres éducatifs fermés, jusqu'aux personnes privées de liberté, en passant par les adolescents dits incasables, les parents qui n'ont plus le droit d'héberger leurs enfants, etc.

Depuis 2017, *Cet Atelier, là* reçoit chaque année le soutien financier de la DRAC Bourgogne - Franche-Comté



Yves Bourdais est désigné secrétaire de séance. Philippe Godard et Frédéric Boudot (non adhérent) sont scrutateurs et veilleront à la bonne tenue de l'AG et des débats.

## **RAPPORT MORAL**

---

Le président a présenté le rapport moral.

Cette lecture a donné lieu à quelques échanges.

- Chantal Navarro, présente en visio, a pu confirmer l'intérêt de la conférence du 14 octobre 2021 à Vesoul (15 présents, des échanges de grande qualité).
- Le fait de défrayer les intervenants des conférences (décidé en conseil d'administration) a été approuvé par les présents.
- Un appel a été lancé pour que le blog devienne collaboratif, et que chacun puisse y déposer son témoignage. Il suffit pour cela de nous en faire part ; s'il s'agit d'un témoignage unique, nous nous chargerons de sa publication. Dans le cas de témoignages multiples, un compte de contributeur peut être ouvert sur le blog.
- Appel lancé également aux adhérents ou sympathisants pour proposer, animer ou se joindre à des projets existants !

- La question de l'image, qui est au cœur de plusieurs projets de l'association, a été largement discutée. Plusieurs présents soulèvent les difficultés culturelles liées à l'image. De même, la problématique de la représentation des femmes pose, à minima, question. Les échanges montrent finalement que travailler sur l'image est primordial, en le faisant avec finesse et attention !
- Le projet de film poursuivi par l'association est l'occasion pour Chantal Navarro de préciser qu'un tel film pourrait avoir pour thème les 40 ans de la Maison d'Enfants à Caractère Social Bourdault (en juin 2023) ; le film pourrait par exemple proposer des interviews d'anciens enfants ou adolescents placés, de membres du personnel, et évoquer ainsi l'évolution d'une MECS, du travail social, sur quelques décennies. Ce projet sera proposé aux cinéastes déjà contactés par l'association.

Le rapport moral est voté à l'unanimité des présents ou représentés.

## **RAPPORT FINANCIER**

---

Le président a présenté le rapport financier et le budget de l'association, votés à l'unanimité des présents ou représentés.

Le président remercie les adhérents, les donateurs et la DRAC Bourgogne Franche-Comté pour leur soutien.

Le rapport financier a été voté à l'unanimité des présents ou représentés.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

---

Président : Christophe Coquet

Trésorière : Marie-Christine Jacquet

Aucun des deux ne souhaitant remettre son poste, ils sont reconduits dans leur fonction à l'unanimité des présents ou représentés.

Un appel est lancé pour rejoindre le conseil d'administration, sans succès. Il est donc proposé aux adhérents de s'impliquer au fil des sujets : les conseils d'administrations donneront lieu à information (par courriel et/ou sur le blog) et chacun sera invité soit à participer au conseil d'administration (en présence ou en visio) soit à donner son avis.

---

L'ordre du jour étant épuisé, l'AG est levée à 11h59.

Sont annexés au présent compte-rendu la feuille de présence et le PV de l'AG, rédigé par le secrétaire et signé par le secrétaire et le président de séance.

4 juin 2022. Pour Cet Atelier, là, le président, Christophe Coquet

